



Mercredi 29 Juillet 2020

Émilie CHALAS
Députée de l'Isère
Conseillère Municipale
de la Ville de Grenoble

Communiqué de presse :

« J'ai été nommée au poste de vice-présidente de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi « Accélération et simplification de l'action publique » (ASAP) »

J'ai été nommée ce mercredi 29 juillet 2020 au poste de vice-présidente de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi « *Accélération et simplification de l'action publique* » (ASAP).

En accord avec mon parcours et ma volonté de contribuer à la modernisation de la fonction publique et à une meilleure reconnaissance de ses agents, ce projet de loi a vocation à poursuivre notre politique de transformation de notre administration.

Nous avons ici un triple objectif : rendre notre administration plus simple, plus proche de nos concitoyens, plus efficace grâce notamment à la modernisation et à la simplification des démarches courantes des particuliers.

Il vise aussi à faciliter le développement des entreprises, de l'emploi, en accélérant les procédures administratives.

Ce texte vient ainsi concrétiser un certain nombre d'engagements pris par notre majorité devant les français lors du Grand débat national.

Cette nomination intervient dans la continuité des travaux que j'ai mené sur ces sujets à l'Assemblée nationale notamment en tant rapporteure du projet de loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Je suis honorée de la confiance qui m'est accordée et j'ai à cœur de continuer notre travail de réforme de notre fonction publique afin de libérer, protéger et unir au service de l'intérêt général.

Contact Presse :

Robin QUILES

Collaborateur parlementaire auprès d'Émilie CHALAS, Députée de l'Isère

2, rue de Belgrade / 38000 Grenoble

robin.quiles@clb-an.fr / 06 70 76 09 88 / 04 76 88 88 35

emilie.chalas@assemblee-nationale.fr - <http://emiliechallas.fr/>